



Groupama Gan Vie

Rapport d'impacts ESG Climat

Transparence des incidences négatives en matière de durabilité

Mise en œuvre du règlement « SFDR / Disclosure » (EU) 2019/2088 (article 4) / Annexe 1



1	Résumé du rapport	3
1.1	Présentation de Groupama Gan Vie.....	3
1.2	Prise en compte des incidences négatives	3
1.3	Période sous revue du rapport	3
1.4	Résumé de la Transparence sur les principales incidences négatives	3
2	Description des principales incidences négatives.....	4
2.1	Principales incidences négatives et positives sur les actifs cotés	4
2.1.1	Incidences environnementales et sociales.....	4
2.1.2	Focus sur les incidences négatives climat.....	4
2.1.3	Actions prises pour limiter les incidences négatives	5
2.2	Principales incidences négatives et positives pour les actifs immobiliers et forestiers	7
2.2.1	Les indicateurs environnementaux utilisés pour les actifs immobiliers	8
2.2.2	Les indicateurs environnementaux utilisés pour les actifs forestiers.....	9
2.2.3	Actions prises par Groupama Immobilier	9
2.3	Principales incidences négatives et positives pour la gestion des actifs réels.....	11
2.3.1	Les indicateurs environnementaux et sociétaux.....	11
2.3.2	Actions prises dans le cadre de la gestion des actifs réels.....	11
3	Stratégie d’identification et de hiérarchisation des incidences négatives.....	12
3.1	Organisation de la gestion d’actifs et responsabilité	12
3.1.1	Gouvernance et dispositif de pilotage	13
3.2	Stratégie d’identification et de hiérarchisation pour les actifs cotés.....	13
3.2.1	Pilotage de la gestion et intégration des critères ESG.....	13
3.2.2	Méthodologie d’identification et de hiérarchisation des incidences négatives pour les actifs cotés	14
3.3	Stratégie d’identification et de hiérarchisation pour les actifs immobiliers et forestiers	15
3.3.1	Pilotage de la gestion des actifs immobiliers et forestiers	15
3.3.2	Méthodologie d’identification et hiérarchisation des incidences négatives pour les actifs immobiliers et forestiers	16
3.4	Stratégie d’identification et de hiérarchisation pour les actifs réels	16
3.4.1	Pilotage de la gestion des actifs réels	16
3.4.2	Méthodologie d’identification des incidences négatives pour les actifs réels.....	17
4	Politique d’engagement	17
4.1	Engagement individuel et dialogue.....	18
4.2	Un dialogue spécifique	18
4.3	Vote aux Assemblées Générales :	18
5	Référence aux standards internationaux	18

1 Résumé du rapport

1.1 Présentation de Groupama Gan Vie

Ce document concerne la transparence des incidences négatives en matière de durabilité pour la société Groupama Gan Vie.

Principale société vie du groupe Groupama, Groupama Gan Vie assure la conception, la souscription et la gestion des contrats d'assurances de personnes (épargne, retraite, prévoyance et santé) commercialisés par les réseaux de distribution du Groupe.

1.2 Prise en compte des incidences négatives

Groupama Gan Vie, dans le cadre de la stratégie d'investissement de ses portefeuilles intégrant les critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance, prend en compte les incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

1.3 Période sous revue du rapport

Ce document reporte les informations concernant les incidences négatives des portefeuilles de Groupama Gan Vie au 31/12/2020.

1.4 Résumé de la Transparence sur les principales incidences négatives

Le Groupe Groupama, engagé sur les questions environnementales et sociales, est signataire du Global Compact¹ de l'ONU et soutient les conventions internationales (OCDE², OIT³, ONU⁴). Groupama est particulièrement engagé pour la lutte contre le réchauffement climatique en se mobilisant pour l'Accord de Paris et en participant à la Stratégie Nationale Bas Carbone⁵.

Pour Groupama Gan Vie, la gestion des incidences négatives est étroitement liée à la stratégie d'investissement visant à limiter les risques en matière de durabilité. En effet, une entreprise ou une organisation génératrice d'importantes incidences négatives sur la durabilité s'expose au risque de transition : cette notion peut s'étendre à l'ensemble des risques extra-financiers, au-delà du risque climatique pour lequel elle a été définie à l'origine.

Groupama Gan Vie collecte aujourd'hui les indicateurs permettant de mesurer sa contribution à la lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'environnement.

¹ Le Global Compact propose un cadre d'engagement simple, universel et volontaire, qui s'articule autour de dix principes relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

² « Principes Directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales »

³ « Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux du travail et son suivi », 1998, révisée en 2010 ; « Déclaration tripartite de l'Organisation Internationale du Travail sur les entreprises multinationales et la politique sociale », 2017

⁴ « Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme »

⁵ Introduite par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), la Stratégie Nationale Bas Carbone est la feuille de route de la France pour la lutte contre le changement climatique. Adoptée en 2015 et révisée en 2018-2019.

Ces indicateurs sont :

- **L'intensité carbone** : mesurée en T CO₂ / M€ : l'intensité carbone mesure la quantité de GES nécessaire pour produire un million d'euro de Chiffre d'affaires.
- **La « part verte »** : la proportion des revenus de l'entreprise issus des activités « vertes », selon la Taxonomie européenne.
- **La NEC (Net Environmental Contribution)** : indicateur calculé par I-Care & Consult mesurant la contribution positive ou négative à 5 objectifs environnementaux.
- **L'alignement avec la trajectoire 2°** : indicateur calculé par I-Care & Consult

Pour limiter les incidences négatives, Groupama Gan Vie déploie plusieurs types d'actions :

- Engagement du Groupe Groupama : application d'une politique d'exclusion et de sortie progressive du charbon thermique
- Portefeuille d'actifs cotés : application d'une stratégie de désinvestissement sur les entreprises les plus pénalisantes pour la transition énergétique
- Portefeuille d'actifs immobiliers et forestiers : actions entreprises pour améliorer la performance énergétique des bâtiments et investissement dans les forêts, puits de carbone naturels
- Portefeuille d'actifs réels : financement d'infrastructure permettant de lutter contre le réchauffement climatique (énergies renouvelables, etc.)

2 Description des principales incidences négatives

2.1 Principales incidences négatives et positives sur les actifs cotés

Les actifs cotés de Groupama Gan Vie sont confiés à Groupama Asset Management

2.1.1 Incidences environnementales et sociales

L'analyse ESG utilisée pour la gestion du portefeuille de Groupama Gan Vie intègre l'étude des incidences négatives ou positives des entreprises ou des organisations sur les facteurs de durabilité (impacts environnementaux, sociaux, respect des droits humains, éthique des affaires).

2.1.2 Focus sur les incidences négatives climat

Les indicateurs utilisés lors de l'analyse environnementale spécifique permettent d'évaluer le risque de transition des entreprises et des organisations (intensité carbone, Net Environmental Contribution), ou la participation de Groupama Gan Vie au financement de la transition énergétique (part verte) (voir 3.2.2.2 - *Erreur! Source du renvoi introuvable.* Description des sources utilisées pour les indicateurs climat).

L'alignement du portefeuille avec la trajectoire 2° est également calculé.

Les indicateurs calculés au 31 décembre 2020 sur l'ensemble des actifs cotés sont :

Classe d'actifs	Indicateur	31/12/2020
Actions	Intensité Carbone Scope 1,-2, 3 amont (T CO2 / M€ Chiffre d'Affaires)	222
	Part Verte (selon la Taxonomie européenne)	3%
	Indicateur NEC (Net Environmental Contribution)	+1%
	Alignement 2° (température induite du portefeuille)	2.5°
Obligations d'entreprises	Intensité Carbone Scope 1,-2, 3 amont (T CO2 / M€ Chiffre d'Affaires)	207
	Part Verte (selon la Taxonomie européenne)	6%
	Indicateur NEC (Net Environmental Contribution)	+2%
	Alignement 2° (température induite du portefeuille)	2.7°
Emprunts d'Etat	Intensité Carbone Scope 1-2 (T CO2 / M€ PIB)	366
	Part Verte (selon la Taxonomie européenne)	27%
	Alignement 2° (température induite du portefeuille)	2.21°

2.1.3 Actions prises pour limiter les incidences négatives

Les décisions d'investissement permettent de limiter les incidences négatives citées ci-dessus par deux processus :

2.1.3.1 Les politiques d'exclusion

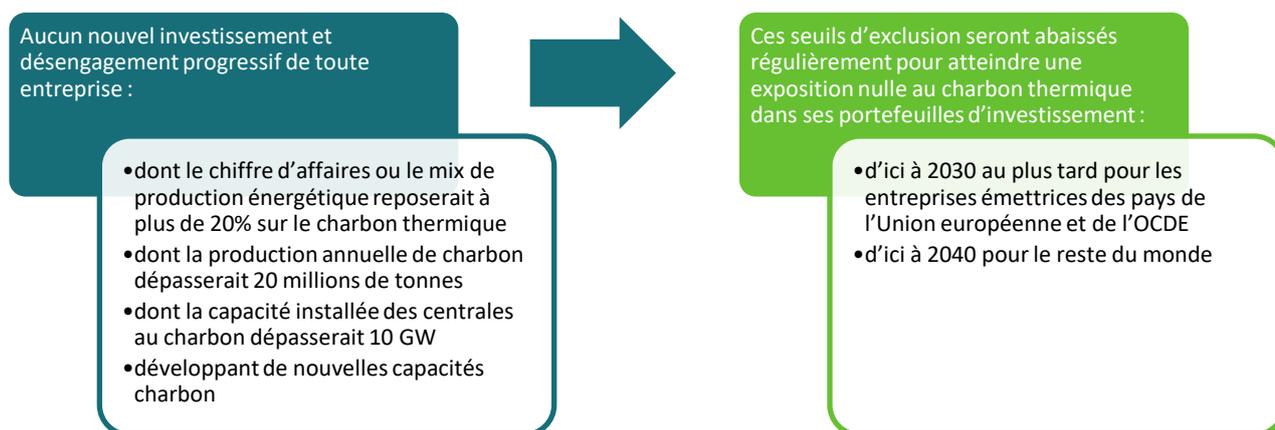
Exclusions Charbon :

- Le charbon joue un rôle central dans le réchauffement climatique car il s'agit de la principale source de GES⁶.
- La politique d'exclusion charbon a été renforcée en 2020.

⁶ 39% des GES sont imputables au charbon, 31% au pétrole et 18% au gaz naturel (« Chiffres clés du climat France, Europe et Monde », 2020, Commissariat Général au Développement Durable)

Climat : Groupama s'engage

- Groupama et Groupama Gan Vie souhaitent réaffirmer leur volonté d'accompagner la transition écologique et énergétique vers une économie moins carbonée. Groupama s'est engagé dès fin 2018 ainsi au travers de l'ensemble de ses actifs et a renforcé cet engagement en 2020 par une politique d'exclusion du charbon plus restrictive et un engagement de sortie totale du charbon à horizon 2030 pour les entreprises de l'UE et de l'OCDE :



Exclusions des sables bitumineux :

- Les émetteurs du secteur Pétrole et Gaz dont les sables bitumineux constituent plus de 15% des réserves de combustibles (prouvées et probables) sont exclus du portefeuille.

2.1.3.2 Les décisions de gestion issues de l'analyse environnementale

L'approche quantitative environnementale appuyée sur les indicateurs intensité carbone, NEC, part verte ainsi que par la note « Environnement » de l'agence de notation Vigeo Eiris est complétée par une **analyse qualitative environnementale** réalisée par l'équipe Recherche de Groupama Asset Management, qui n'intègre pas seulement les enjeux climatiques de l'entreprise mais la **performance environnementale globale**, permettant de **mieux cerner la faculté d'adaptation, voire d'anticipation** de l'entreprise (analyse dynamique du modèle économique et du positionnement des produits et des services).

Cette analyse environnementale permet de classer les entreprises en 3 catégories, auxquelles sont associées des décisions de gestion :

Catégorie	Mandats de gestion (actions et obligations d'entreprises)	OPC dédiés (actions et obligations d'entreprises)	Décision de gestion associée
Catégorie 1	Emetteurs favorablement positionnés au regard de la transition énergétique	80% de l'univers les plus carbo-intensifs ou entreprises dont la NEC est supérieure à -30%	Pas de contraintes
Catégorie 2	Emetteurs au positionnement produit ou mise en œuvre des politiques climat peu convaincant en termes de cohérence soit entre les objectifs et les moyens, soit en termes de dynamique	20% de l'univers les plus carbo-intensifs + entreprises dont la NEC est inférieure à -30%	Mise « sous surveillance » (position pouvant être conservée mais sans réinvestissement) ⁷
Catégorie 3	Emetteurs dont le positionnement pénalise la transition énergétique		Pas de réinvestissement ; désengagement de la position à terme

En 2020, Groupama Gan Vie n'a investi dans aucun titre d'entreprise classé en « catégorie 2 » ou « catégorie 3 », et ne détient aucun titre classé en « catégorie 3 ».

2.2 Principales incidences négatives et positives pour les actifs immobiliers et forestiers

Les actifs immobiliers ont un rôle essentiel sur les facteurs de durabilité, que ce soit par leur fonction d'accueil des lieux de travail et de vie (rôle sociétal majeur) ou que ce soit dans leur contribution à la lutte contre le réchauffement climatique (le bâtiment et les forêts sont deux des 7 orientations sectorielles de la Stratégie Nationale Bas Carbone révisée en mars 2020 (<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>)).

Les actifs forestiers, durables par nature, se distinguent par leur capacité à stocker le carbone : les forêts constituent en effet le deuxième puits de carbone de la planète, derrière les océans. La forêt représente également une réserve importante de biodiversité, que Groupama Immobilier, en tant que troisième plus grand propriétaire de forêts en France avec près de 22 000 hectares de forêts, s'attache à favoriser.

⁷ Pour les OPC dédiés, la « catégorie 2 » n'interdit pas d'investir dans les sociétés.

2.2.1 Les indicateurs environnementaux utilisés pour les actifs immobiliers

Groupama Immobilier a conçu une série d'indicateurs environnementaux autour de sept grandes thématiques :

Thématiques	Indicateurs	Résultats 2019	Résultats 2020
Certifications travaux et exploitation	<ul style="list-style-type: none"> Taux de certification environnementale du patrimoine dans le cadre des travaux de construction ou rénovation 	43%	53%
Maîtrise des consommations	<ul style="list-style-type: none"> Consolidation des données énergétiques (% du patrimoine PADD⁸) 	83%	83%
	<ul style="list-style-type: none"> Consolidation des données eau (% du patrimoine PADD) 	52%	58%
	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation de la performance énergétique (% du patrimoine PADD) 		41%
	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation de la performance eau 		19%
Démarche bas carbone	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation des émissions de CO2 ensemble du patrimoine PADD 	8 850 T eq CO2	6 740 T eq CO2
	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation des émissions de CO2 patrimoine forestier 		336 T eq CO2
Mobilité douce	<ul style="list-style-type: none"> Connectivité et transport : % d'actifs accessibles en transport en commun avec distance de moins de 500m 	90%	87%
Sensibilisation et satisfaction des locataires	<ul style="list-style-type: none"> Baux verts : taux de couverture du patrimoine (% de la surface des baux signés « verts », avec annexe environnementale) 	55%	58%
	<ul style="list-style-type: none"> Baux verts : taux des nouveaux baux signés « verts » 	100%	100%
	<ul style="list-style-type: none"> Comités verts (comité facilitant le dialogue et la connaissance de l'immeuble) : taux de couverture du patrimoine (% des actifs ayant fait l'objet d'un comité vert) 	71%	NC ⁹
	<ul style="list-style-type: none"> Livrets verts : taux de couverture du patrimoine (% des actifs disposant d'un livret vert) 	39%	43%
Achats responsables	<ul style="list-style-type: none"> Taux des achats de travaux développement durable 	72%	67%
Valorisation des déchets, réemploi, biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de diagnostic réemploi réalisé 	5	2
	<ul style="list-style-type: none"> Traitement des déchets issus des travaux (% tonnage de déchets valorisés sur tonnage de déchets générés totaux) (engagement¹⁰) 	80%	80%

⁸ PADD : Périmètre des immeubles monitorés dans la plateforme Deepki

⁹ En 2020, en raison des conditions sanitaires, aucun actif n'a fait l'objet d'un comité vert

¹⁰ Groupama Immobilier s'est engagé sur un chiffre de 80% ; cependant les données sont particulièrement difficiles à récolter en l'état actuel des pratiques. Pour pallier les difficultés opérationnelles liées à la collecte des informations, Groupama Immobilier envisage d'adapter ses procédures afin d'alimenter cet indicateur au fil de l'eau et non pas à la fin des travaux.

Thématiques	Indicateurs	Résultats 2019	Résultats 2020
	• Tri sélectif des déchets immeubles pour le patrimoine tertiaire		NC ¹¹
	• Dénombrement des actions mises en œuvre en faveur de la biodiversité	35	35
	• Nombre d'actions environnementales intégrées dans le plan d'actions qualité environnement	NC	26

2.2.2 Les indicateurs environnementaux utilisés pour les actifs forestiers

Le Groupe Groupama, l'un des plus importants propriétaires de forêts français, est pionnier dans la collecte et le pilotage d'indicateurs environnementaux.

Indicateur	Description	Résultat 2019	Résultat 2020
Carbone séquestré / accroissement annuel	Augmentation annuelle de la masse de CO ₂ résultant de l'accroissement annuel de la masse ligneuse ¹² des forêts ¹³ (T CO ₂ / an)	353 162	185 583
Carbone total stocké	Carbone stocké dans le bois, l'humus et le sol des forêts (T CO ₂)	10 063 693	10 513 512
Carbone évité	Carbone évité par l'injection dans l'économie du matériau bois sous toutes ses formes et source d'économie de carbone par substitution à d'autres matériaux énergivores (métaux, carburants fossiles, PVC, etc.) (T CO ₂ évité)	75 570	79 471
Carbone stocké dans les produits bois	Carbone stocké dans les produits transformés issus de coupes	NC	46 172

2.2.3 Actions prises par Groupama Immobilier

2.2.3.1 Empreinte carbone maîtrisée pour un patrimoine immobilier géré durablement

Afin de garantir la bonne performance environnementale de son patrimoine, le Groupe s'est engagé dès 2015 dans un plan ambitieux de rénovation de son parc tertiaire avec un programme d'investissement de plus de 600M€ sur la période 2014-2025.

Dans ce cadre, Groupama Immobilier réalise (à partir de 3M€ de travaux) une analyse de cycle de vie (ACV), pour les immeubles faisant l'objet de travaux de rénovation. Cette ACV permet de consolider les dépenses carbone générées par les matériaux utilisés lors de la construction ou la rénovation d'un bâtiment. Grâce à cette méthodologie Groupama Immobilier anticipe les réglementations à venir et développe une expertise nouvelle sur le choix des matériaux les moins carbonés à utiliser dans ses opérations.

¹¹ Pas de résultat « Tri sélectif des déchets immeubles pour le patrimoine tertiaire » en 2020

¹² Masse de la partie ligneuse (tronc, écorce, branches, brindilles) des arbres, vivants ou non, arbustes et buissons.

¹³ La forte baisse entre 2019 et 2020 est essentiellement due au changement de la méthode de calcul qui ne prend plus en compte d'augmentation annuelle du carbone du sol

2.2.3.2 L'action de Groupama Immobilier dans l'économie circulaire

Groupama Immobilier est un des pionniers de l'Economie Circulaire dans l'immobilier, notamment en tant que membre fondateur de l'Association Circolab, et est particulièrement actif afin de transformer son écosystème. Plusieurs de ses opérations pilotes de restructuration ont permis de démontrer qu'il était possible de rénover des immeubles avec une méthodologie simple de réemploi ou de valorisation des matériaux, afin de réduire les impacts environnementaux et la production et l'enfouissement des déchets de chantier.

En 2020, Groupama Immobilier a lancé le **Booster du Réemploi**, projet d'abord intrapreneurial puis collectif, dont l'objectif est de favoriser le **réemploi des matériaux dans la construction immobilière** (aujourd'hui, seul 1% des 42 M tonnes de déchets annuels sont réutilisés), en massifiant la demande. L'utilisation massive de matériaux réemployés devrait permettre de réduire de 20 à 30% l'impact carbone du secteur du bâtiment.

La mission du Booster du Réemploi est de :

- Aider et accompagner les maîtres d'ouvrage publics et privés et concepteurs à prescrire du réemploi en facilitant les échanges avec les parties prenantes (architectes, entreprises de construction, fournisseurs, assureurs, AMO environnement et réemploi...) et des partenaires de recherche en innovation sur la construction, le bâtiment et le réemploi.
- Coaliser les maîtres d'ouvrage publics et privés autour d'une dynamique collective positive pour utiliser la force d'un groupe de donneurs d'ordre afin de massifier le marché du réemploi.
- Rendre visible la demande via une plateforme afin de stimuler l'offre et calculer le bénéfice carbone et environnemental associé.

2.2.3.3 Forêts : Les actions en faveur de la protection de la biodiversité

Groupama Immobilier dispose d'une équipe de gestionnaires forestiers, dont la plus grande partie assure le travail quotidien en forêt. L'objectif est de privilégier la qualité à long terme des forêts : valoriser les actifs forestiers par une gestion tournée vers la production de bois de haute qualité (éclaircies régulières, sélectives mais modérées).

Tout en développant la production de bois, cette politique de gestion forestière intègre la prise en compte de l'environnement et de la biodiversité, préservant ainsi la diversité des habitats, de la faune, de la flore et la régénération naturelle des essences en place. L'ensemble des forêts gérées par Groupama sont certifiées PEFC¹⁴, label garantissant une gestion durable de la ressource bois dans les forêts.



Fort d'une répartition hétérogène de ses massifs en gestion sur l'ensemble du territoire, Groupama Immobilier attache une attention particulière à l'adéquation entre les essences plantées et la biodiversité locale. Ainsi, son engagement dans une démarche écologique s'illustre par un équilibre entre les prélèvements sylvicoles et la sauvegarde des richesses environnementales.

Les actions de gestion en faveur de la biodiversité se traduisent de différentes manières. Parmi-elles, les aménités forestières, encore méconnues du grand public, sont partie intégrante de la stratégie RSE du Groupe Groupama. Elles se concrétisent, par exemple, par l'installation de plus de 250 ruches dans les forêts gérées, soit une ruche tous les cent hectares.

En effet, le milieu forestier constitue un habitat préservé pour nombre d'espèces telles que les abeilles. Outre leur utilisation pour la production de miel, ces insectes contribuent fortement au renouvellement des espèces grâce à la pollinisation.

D'une manière générale, grâce aux insectes qui disséminent les graines, les écosystèmes forestiers conservent une diversité génétique suffisante, essentielle à la pérennité des forêts de production.

¹⁴ PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) est une ONG internationale qui a pour ambition de préserver les forêts, de garantir le respect de ceux qui y vivent, y travaillent et s'y promènent, mais aussi de pérenniser la ressource forestière pour répondre aux besoins en bois de l'Homme aujourd'hui et pour l'avenir.

2.2.3.4 Le rôle des forêts dans la réduction de CO2

Les forêts de Groupama ont un rôle de réduction du CO2 atmosphérique, par l'utilisation du bois vendu et par le rôle de puits de carbone, participant largement à la régulation atmosphérique et à la protection de l'environnement. Les évaluations carbone réalisées par Groupama Immobilier ont pour but d'optimiser le stockage de carbone grâce à l'optimisation de la gestion forestière.

2.3 Principales incidences négatives et positives pour la gestion des actifs réels

2.3.1 Les indicateurs environnementaux et sociétaux

La gestion des actifs réels de Groupama Gan Vie ne comporte pas aujourd'hui de mécanisme de collecte d'indicateurs environnementaux et sociétaux, bien que ces enjeux soient étudiés lors des décisions d'investissement.

2.3.2 Actions prises dans le cadre de la gestion des actifs réels

Une grande partie des investissements dans les actifs réels de Groupama Gan Vie ont un impact social et environnemental positif, via les fonds de relance ou via des fonds d'infrastructure.

2.3.2.1 Participation aux fonds de relance FFA- Caisse des dépôts

En 2020, Groupama Gan Vie s'est associé au mouvement lancé par la FFA (Fédération Française des Assurances), afin de soutenir l'économie française affectée par la crise sanitaire.

- Soutien aux fonds de place NOV, NOVO, NOVI, NOVA afin de financer les PME et ETI
- Contribuer à la relance du tourisme (fonds NOV Tourisme)
- Renforcer la souveraineté sanitaire (fonds NOV Santé)

La FFA souhaite mesurer l'impact de ces investissements afin de rendre compte, entre autres, de la création d'emplois, de la part des femmes dans le management, de l'empreinte carbone et de la production relocalisée.

Groupama Gan Vie s'est engagé dans 8 de ces fonds de relance à hauteur de 77 M€.

2.3.2.2 Financement d'infrastructures

Groupama Gan Vie finance de nombreuses infrastructures via des fonds spécialisés; ces infrastructures contribuent à la lutte contre le réchauffement climatique ou ont un rôle social marqué :

Pays	Secteur	Description	Objectif
Italie	Hôpital	Hôpital Niguarda au Nord de Milan - entretien et maintenance des bâtiments	Social / santé
Espagne	Hôpital	Hôpital de Tolède - entretien maintenance des bâtiments	Social / santé
Etats-Unis	Energies renouvelables	BlueEarth : développement et exploitation de capacités de production solaires et éolien en Amérique du Nord	Environnement / Climat
France	Mobilité urbaine	Métropolis - appel à initiative privée en vue du déploiement de bornes de recharges pour véhicules électrique en Ile de France	Environnement / Climat
France	Réseau fibre	Déploiement de réseaux de fibre optique en zone peu dense et en zone moyennement	Social / inclusion territoires, lutte contre

Pays	Secteur	Description	Objectif
	optique	dense	« zones blanches »
France	Réseau fibre optique	Co-entreprise avec l'opérateur Free en vue du déploiement du réseaux de fibre optique en zone moyennement dense	Social / inclusion territoires, lutte contre « zones blanches »
OCDE	Energies renouvelables	Développement et construction de nouvelles capacités de production d'énergies renouvelables principalement éolien	Environnement / Climat
Portugal	Barrage hydroélectrique	Finalisation de l'acquisition de 6 barrages au Portugal avec Engie	Environnement / Climat

3 Stratégie d'identification et de hiérarchisation des incidences négatives

La stratégie d'identification et de hiérarchisation des incidences négatives est mise en œuvre par Groupama Gan Vie depuis 2016.

3.1 Organisation de la gestion d'actifs et responsabilité

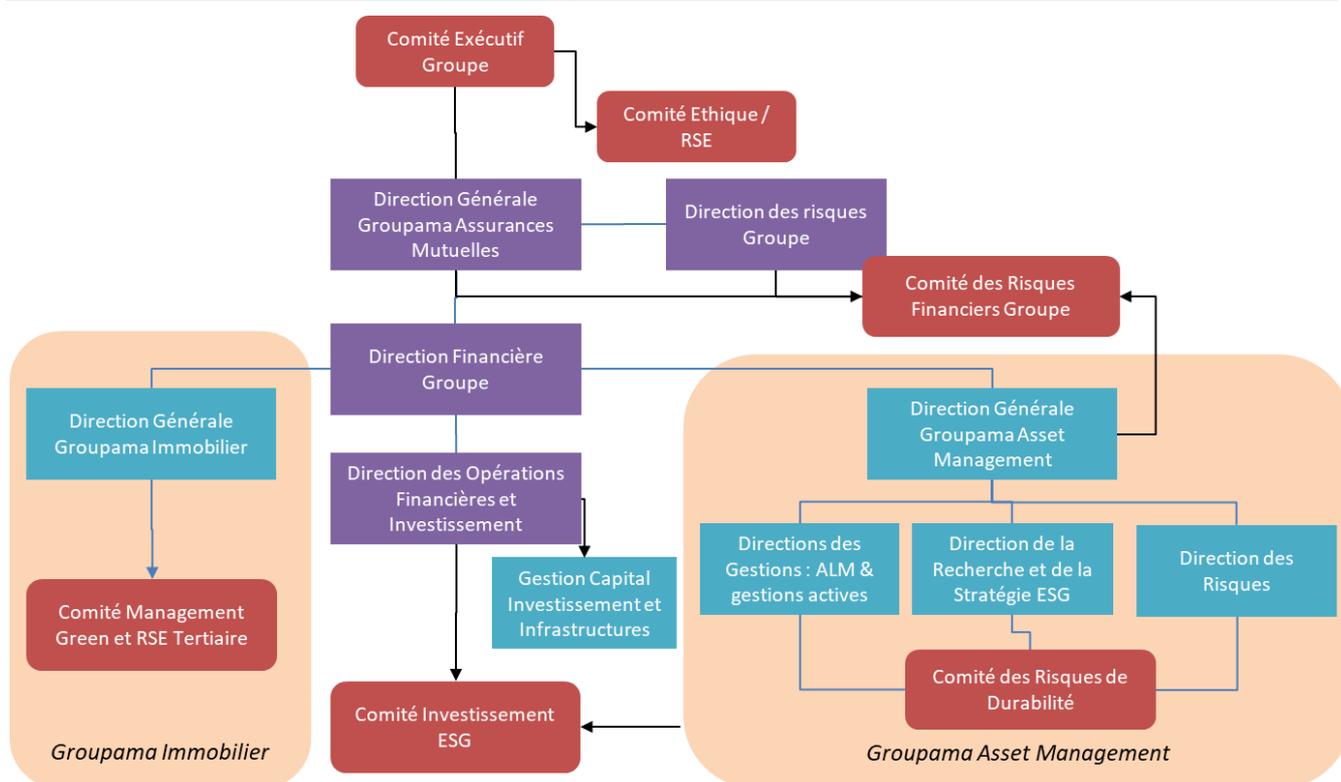
Les produits proposés par Groupama Gan Vie à ses assurés sont gérés de la façon suivante :

<i>Pilotage</i>	<i>Gestionnaire</i>	<i>Classe d'actif</i>
Délégué par Groupama Gan Vie à la Direction Financière de Groupama Assurances Mutuelle	Groupama Asset Management	Mandat de gestion (obligations et actions cotées)
		OPC dédiés
	Direction des Opérations Financières et des Investissements -Groupama Assurances Mutuelle	Infrastructures (dette privée et capital)
		<i>Private equity corporate</i>
	Groupama Immobilier	Dette Privée
		Immobilier
	Forêts	

3.1.1 Gouvernance et dispositif de pilotage

Le système de gouvernance de Groupama permet le pilotage de la stratégie d'investissement, y compris les risques et opportunités liés aux informations ESG et Climat.

Organisation Pilotage des actifs Groupama Gan Vie / Actif Général



3.2 Stratégie d'identification et de hiérarchisation pour les actifs cotés

3.2.1 Pilotage de la gestion et intégration des critères ESG

La gestion des actifs cotés est confiée à Groupama Asset Management. Le Groupe a mis en place un dispositif précis de suivi des investissements et de la gestion financière confiée à Groupama Asset Management, avec un pilotage de la gestion des risques et de la stratégie ESG : le Comité ESG.

Le Comité ESG est une instance permettant aux équipes de Groupama Asset Management de rendre compte à la Direction Financière de Groupama de la mise en œuvre de la stratégie ESG.

Un outil de pilotage spécifique a été créé pour permettre au Comité Investissement ESG de suivre l'implémentation de la stratégie ESG et l'atteinte des objectifs : le Tableau de Bord ESG, base d'échanges entre les gérants et analystes de Groupama Asset Management et la Direction Financière de Groupama.

Ce Tableau de Bord ESG permet notamment :

- Le suivi de l'analyse Climat des émetteurs (catégories 1, 2 et 3) et le contrôle de l'application de ces listes
- Analyse détaillée de certains émetteurs concernant la transition énergétique

- Suivi des scores S et G du portefeuille
- Evolution de l’empreinte carbone du portefeuille
- Le suivi du respect des exclusions charbon et sables bitumineux
- Le suivi des obligations vertes

Au sein de Groupama Asset Management, l’implémentation de la stratégie ESG est mise en œuvre de façon transversale sur l’ensemble des gestions. La stratégie ESG spécifique aux actifs gérés pour le compte du Groupe fait l’objet d’un dispositif de suivi, intégré au dispositif gestion des risques de Groupama Asset Management. Ce suivi (listes de titres interdits, etc.) est intégré au Comité des Risques de Durabilité de Groupama Asset Management, présidé par le Directeur des Risques.

3.2.2 Méthodologie d’identification et de hiérarchisation des incidences négatives pour les actifs cotés

3.2.2.1 Méthodologie

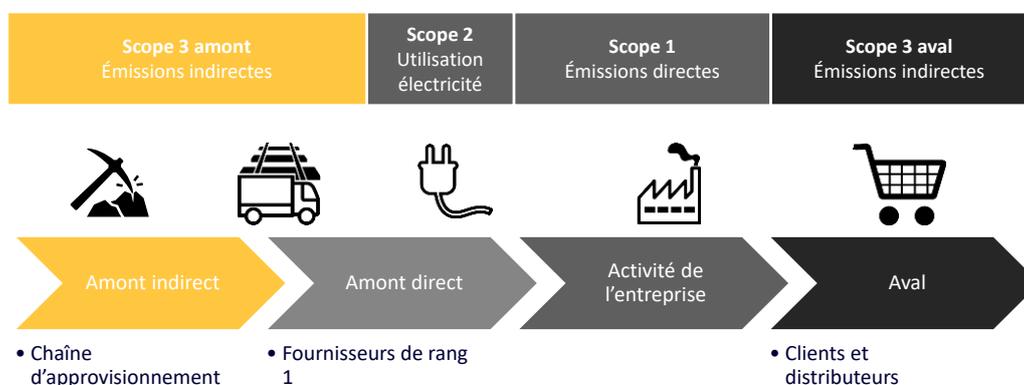
La méthodologie d’analyse de Groupama Asset Management consiste à identifier quelles sont les informations ESG matérielles pour chacun des secteurs analysés. Pour chaque secteur d’activité, une analyse des impacts (combinant gravité et fréquence) est réalisée, afin de déterminer les critères ESG pertinents.

Au-delà de cette approche globale ESG, l’analyse de Groupama Asset Management pour Groupama Gan Vie est particulièrement précise sur le risque climatique (« caractère urgent, global, systémique et irréversible »¹⁵); les indicateurs associés : intensité carbone, part verte, indicateur NEC et alignement avec la trajectoire 2°.

3.2.2.2 Description des sources utilisées pour les indicateurs climat

Les différents indicateurs sont calculés par I Care & Consult pour Groupama

- **Intensité carbone** : l’Intensité Carbone, est la quantité de carbone nécessaire pour produire un chiffre d’affaires ou un PIB (pour un Etat). C’est donc le ratio entre l’empreinte carbone (quantité de carbone ou équivalent carbone) émises par la consommation d’énergie et de matières premières, exprimée en tonnes, et le chiffre d’affaires ou le PIB, exprimé souvent en M€. La mesure de l’empreinte carbone dépend des « scopes », définis par le Protocole GHG, Greenhouse Gas Protocol :



¹⁵ The Shift Project, 2018

- **Part verte** : le règlement européen Taxonomie¹⁶ permet de considérer les activités comme « vertes », lorsqu'elles apportent un bénéfice substantiel à au moins un des six objectifs environnementaux, tout en évitant les effets négatifs sur les autres. Les six objectifs environnementaux sont :
 - L'atténuation du changement climatique
 - L'adaptation au changement climatique
 - L'utilisation durable et la protection des ressources hydrologiques et marines
 - La transition vers une économie circulaire
 - La prévention et le contrôle de la pollution
 - La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes
- **La NEC, Net Environmental Contribution**, repose sur une série d'indicateurs dépendant de l'activité de l'entreprise. Ces indicateurs couvrent cinq domaines : le climat, la biodiversité, les déchets/ressources, la qualité de l'air et l'eau.
- **L'alignement avec la trajectoire 2°** : En utilisant les scénarios du GIEC¹⁷, I Care & Consult a développé la méthodologie SB2A pour évaluer l'alignement des portefeuilles actions et obligations d'entreprises avec la trajectoire 2° et utilise la méthode CLAIM (Climate Liabilities Assessment Integrated Methodology) développée par Beyond Ratings pour les obligations d'Etat.

3.3 Stratégie d'identification et de hiérarchisation pour les actifs immobiliers et forestiers

3.3.1 Pilotage de la gestion des actifs immobiliers et forestiers

La Direction Générale de Groupama Immobilier dépend directement du Directeur Financier Groupe, et la stratégie d'investissement immobilier est définie et pilotée avec Groupama Immobilier par la Direction des Investissements également rattachée au Directeur Financier Groupe.

Au sein de Groupama Immobilier, le Comité de Management Green & RSE tertiaire pilote la stratégie ESG Climat et se tient de façon bimensuelle, en réunissant les fonctions suivantes :

- Asset Management
- Property Management
- Développement Durable & Innovation
- Service Achats
- Contrôle et Audit

L'objectif de ce comité est de centraliser les projets et les actions environnementales du patrimoine tertiaire ainsi que leur suivi, de façon concrète et opérationnel.

¹⁶ Le Règlement européen Taxonomie 2020/852 (UE) permet l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables en créant un système de classification des investissements

¹⁷ Le GIEC, Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat a été créé en 1988 en vue de fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes, leurs répercussions potentielles et les stratégies de parade. Dans les rapports d'évaluation, le GIEC propose des scénarios (Representative Concentration Pathway) pour modéliser le réchauffement climatique à venir. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/03/WG1AR5_SPM_brochure_fr.pdf

3.3.2 Méthodologie d'identification et hiérarchisation des incidences négatives pour les actifs immobiliers et forestiers

3.3.2.1 Méthodologie : l'utilisation des données pour améliorer la performance environnementale des actifs immobiliers

Pour mesurer l'empreinte carbone de ses activités, Groupama Immobilier est accompagné par Carbone 4, cabinet de conseil indépendant spécialisé sur la transition énergétique et la transition climatique. Depuis 2018, Carbone 4 réalise le bilan carbone du patrimoine géré et de la société de gestion, suivant la classification du GHG Protocol. Cette méthodologie permet à Groupama Immobilier de mettre en place les meilleures actions pour limiter son impact environnemental.

Depuis 2016, Groupama Immobilier consolide les données énergétiques et eau des immeubles gérés grâce à la startup Deepki. Deepki est une entreprise innovante qui exploite les données existantes de ses clients de façon low tech pour optimiser la gestion des ressources énergies et eau d'un parc immobilier afin d'engager une transition énergétique digitale. Grâce aux données Deepki, la collecte des consommations énergétiques et eau est automatique, et permet l'optimisation de la gestion et le pilotage des consommations fluides.

Ces données permettront la mise en conformité avec le « décret tertiaire », via le versement des données énergétiques sur la plateforme Operat.

Groupama Immobilier a construit une « Fiche environnementale », qui est un outil de pilotage de la qualité environnementale de l'actif, de façon transverse entre tous les services. Cette fiche permet une vue d'ensemble de la totalité des actions sur patrimoine et un zoom sur chaque actif : performance énergétique, locataires, score ESG, indicateurs de consommation, histogramme des consommations, et plan d'investissements environnementaux.

3.3.2.2 Méthodologie : l'évaluation des carbones forestiers

Le Groupe Groupama est pionnier dans l'évaluation du stockage de carbone en forêt, et s'appuie sur le cabinet IF Consultants, sur la base des connaissances actuelles (travaux de recherche, rapports ADEME).

Les carbones forestiers intègrent les carbones :

- Résultant de l'accroissement annuel de la masse ligneuse¹⁸ des forêts
- Stockés dans le bois, l'humus et le sol des forêts
- Evités par l'injection dans l'économie du matériau bois sous toutes ses formes et source d'économie de carbone par substitution à d'autres matériaux énergivores (métaux, carburants fossiles, PVC, etc.)
- Stockés dans les produits transformés issus de coupes

3.4 Stratégie d'identification et de hiérarchisation pour les actifs réels

3.4.1 Pilotage de la gestion des actifs réels

La gestion des actifs réels est sous la responsabilité directe de la Direction des Opérations Financières et des Investissements,

Une part significative des actifs réels de Groupama Gan Vie sont regroupés dans deux sociétés : Groupama Private Equity Investissements et Groupama Infrastructures Investissement, chacune

¹⁸ Masse de la partie ligneuse (tronc, écorce, branches, brindilles) des arbres, vivants ou non, arbustes et buissons.

comprenant un Comité Stratégique, composé des associés de chacune des sociétés. Le Comité Stratégique exerce une mission de contrôle à l'égard des dirigeants sociaux des sociétés.

Pour chacune de ces structures, les décisions d'investissement sont nécessairement prises après la validation à l'unanimité des membres du Comité Stratégique.

3.4.2 Méthodologie d'identification des incidences négatives pour les actifs réels

Les actifs réels de Groupama Gan Vie contribuent à favoriser les impacts positifs sur les facteurs de durabilité, notamment via le financement d'infrastructures en énergie renouvelable, d'infrastructures technologiques permettant le désenclavement de territoires, le financement de PME ETI...

La Direction des Opérations Financières et des Investissements, appuyée par la société de gestion Idinvest, a entrepris de mettre en œuvre un reporting collectant les informations émanant des sociétés de gestion spécialisées, et, par elles, des fonds d'investissement, afin de compiler et suivre les principales incidences négatives et positives des investissements.

4 Politique d'engagement

Pour Groupama, l'engagement traduit une volonté d'assumer pleinement sa responsabilité fiduciaire de détenteur d'actifs à long terme. S'appuyant sur Groupama Asset Management, le groupe a également la volonté de renforcer le dialogue avec les entreprises sur les thématiques ESG. L'engagement est conçu, d'une part, comme une source de création de valeur et, d'autre part, comme un moyen de diminuer les risques.

La politique d'engagement vise trois objectifs :

- Identifier et limiter les risques ESG dans les entreprises détenues
- Améliorer la qualité des données ESG
- Identifier et partager les bonnes pratiques sectorielles auprès des entreprises détenues

Les axes prioritaires pour cibler les actions d'engagement de Groupama afin de limiter les incidences négatives sont :



Cette politique d'engagement se traduit par :

- Une politique de vote exigeante, en place depuis 2001, accompagnée par la possibilité de discuter avec les entreprises des projets de résolutions présentés aux Assemblées Générales

- Un dialogue direct et récurrent avec les émetteurs via :
 - Les rencontres avec le top management des principales capitalisations européennes
 - L'engagement avec les entreprises controversées
- Une participation à des initiatives collaboratives
 - Menées par les PRI dans le cadre de la plateforme d'engagement collaboratif
 - De dépôt de résolutions externes

Groupama Asset Management applique une politique de vote exigeante. Ces votes aux assemblées générales sont souvent précédés de dialogues avec les émetteurs visant à mieux comprendre les motivations et la nature des projets de résolutions et expliquer la politique de vote.

La politique de vote et le bilan des actions de la politique d'engagement sont publiés sur le site internet de la société de gestion.

4.1 Engagement individuel et dialogue

Les analystes participent régulièrement aux rencontres avec le management des entreprises, seuls ou avec les gérants. Conséquence d'une organisation centrée sur l'intégration globale de l'analyse ESG à l'analyse financière, les enjeux ESG identifiés pour chaque secteur sont systématiquement abordés. Les entreprises identifiées en « Grands Risques ESG »¹⁹ sont systématiquement informées de leur placement sur cette liste et invitées au dialogue sur la controverse dont elles font l'objet, lors des rencontres organisées.

4.2 Un dialogue spécifique

Un dialogue spécifique est engagé avec certaines entreprises détenues dans les portefeuilles et identifiées par les analystes comme présentant un potentiel d'amélioration des pratiques ESG. Toutes les initiatives de dialogue actionnarial sont alignées avec au moins un des trois objectifs cités ci-dessus. Un suivi de l'engagement est effectué et son impact est mesuré régulièrement.

4.3 Vote aux Assemblées Générales :

Groupama Asset Management applique une politique de vote exigeante, que l'on peut consulter sur le site internet. Ces votes aux assemblées générales sont souvent précédés de dialogues avec les émetteurs visant à : mieux comprendre les motivations et la nature des projets de résolutions, expliquer la politique de vote.

Le bilan des actions de la politique d'engagement de Groupama Asset Management est publié sur le site internet de la société de gestion.

5 Référence aux standards internationaux

La gestion des incidences négatives de Groupama Gan Vie fait référence à de nombreuses initiatives et conventions internationales :

- ONU :
 - Le Groupe Groupama est signataire du **Global Compact**, qui propose un cadre d'engagement simple, universel et volontaire, qui s'articule autour de dix principes

¹⁹ La liste « Grands Risques ESG » est une liste de sociétés identifiées par les analystes de Groupama Asset Management comme étant particulièrement exposées aux facteurs environnementaux, sociétaux et de gouvernance.

relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

- « Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme »
- **Organisation Internationale du Travail (OIT) :**
 - « Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux du travail et son suivi », 1998, révisée en 2010
 - « Déclaration tripartite de l'Organisation Internationale du Travail sur les entreprises multinationales et la politique sociale », 2017
- **OCDE :** « Principes Directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales »
- **Accord de Paris :** En décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris a été signé par 195 pays, ainsi que la Communauté Européenne. L'un des objectifs de l'Accord de Paris est l'atténuation : maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 2° d'ici à 2100 par rapport à l'ère préindustrielle (1890). L'Accord de Paris est décliné en France par la **Stratégie Nationale Bas Carbone**, feuille de route pour la lutte contre le changement climatique (adoptée en 2015 et révisée en 2018-2019)
- **Scénarios GIEC/AIE/SBT**
 - Le **GIEC, Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat** a été créé en 1988 en vue de fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes, leurs répercussions potentielles et les stratégies de parade. Dans les rapports d'évaluation, le GIEC propose des scénarios (Representative Concentration Pathway) pour modéliser le réchauffement climatique à venir. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/03/WG1AR5_SPM_brochure_fr.pdf
 - Ces scénarios sont utilisés par l'**Agence Internationale de l'Energie** afin de déterminer au niveau sectoriel le budget carbone à ne pas dépasser pour atteindre l'objectif international de limitation des températures à 2°.
 - L'initiative **Sciences Based Target (SBTI)** développe ces calculs de budget carbone au niveau de chaque entreprise